



- CSE réseau des 29 et 30 octobre 2020 -

## Premières infos du CSE Réseau avant confinement

Un CSE réseau reconfiné dans l'urgence et abrégé dans la durée en raison des annonces présidentielles de re confinement présentées hier soir. La plénière se poursuivra toute la journée demain mais uniquement en visioconférence.

Il n'a donc été question que de la situation générale du réseau et le nouveau directeur a présenté aux élus une série de mesures applicables dès maintenant.

François Desnoyers annonce un mode d'emploi qui doit se calquer sur la conférence de presse de Matignon prévue en fin de journée.

A ce stade, il déclare que « les emprises sont en situation normale de travail et que nous allons développer à nouveau le télétravail pour les métiers qui le permettent et sans mode dégradé pour l'instant ».

Une note de communication interne de la présidence n'a pas attendu la tenue de la conférence de presse du gouvernement comme le nouveau patron du réseau le souhaitait en ouverture de séance pour dresser des préconisations qui entrent en vigueur dès demain.

Les salariés PTA et journalistes qui concourent aux antennes seront choisis sur sites par les managers mais pas de JT grande région à l'horizon comme ce fut le cas la dernière fois du moins pour le moment.

Jusqu'à nouvel ordre les locales restent ouvertes et les contrats en cdd devraient se poursuivre.

Tous les personnels qui ne concourent pas à la fabrication des journaux et des programmes sont invités au télétravail à leur domicile avec matériel informatique et mobilier type chaise de bureau.

Les monteurs restent sur site pour le moment selon la direction mais en dehors de l'actualité chaude, le montage à distance est préconisé pour les sujets dits froids et ce sur la base du volontariat par la direction technique.

Ce qui continue de nous interroger car tout semble décidé par la cellule Covid qui est du coup très éloignée du libre choix des rédactions et des encadrements sur place pour déterminer et hiérarchiser l'information à monter en présentiel.

Pas de dispositifs de garde d'enfants comme au printemps en raison de l'ouverture des écoles, collèges et lycées.

Des certificats d'isolement pour les personnels fragiles seront à nouveau étudiés par les RH.

Les formations UFTV sont annulées à Linois.

Rien de nouveau non plus sur l'attribution de masques FFP2 pour les équipes sur les situations à risques sanitaires (hôpitaux, Ehpad) avec une pandémie qui évolue pourtant de manière inquiétante.

Nous vous communiquerons les derniers arbitrages dans notre prochain compte rendu de ce CSE qui doit se poursuivre demain.

*Vos élus et représentant syndical SNJ au CSE Myriam Figureau, Jean-Manuel Bertrand, Vincent Habran et Hervé Colosio*

Paris, le 29 octobre 2020